



BILAN DU PLAN DE FORMATION PÔLE SUD-OUEST AU 30 JUIN 2016

Commission Emploi-Formation du 18 juillet 2016

Membres présentes : Frédérique BORDES à Limoges, Céline LLAMBRICH à Perpignan, Chantal FREMY à Toulouse, Hélène CHAUWIN, Karine ASSERE et Rabéa CHAKIR-TREBOSC (présidente) à Bordeaux.

Membres excusés : Patrick MAUDUIT et Philippe SPORTICHE.

Représentants invités de la direction : Bruno GIRAULT et Evelyne ESQUERDO à Bordeaux.

Même s'il comporte quelques erreurs¹, les membres de la commission soulignent la **clarté du document** fourni par la direction et apprécient de l'avoir reçu 11 jours avant la réunion, ce qui a permis de la préparer dans de bonnes conditions.

La réunion s'ouvre par une interrogation : devons-nous appliquer les nouvelles directives de la loi Rebsamen, alors que la direction de FTV n'a pas encore réfléchi à un agenda social, faute de temps et de décrets d'application ? Bruno GIRAULT et les membres de la commission se mettent d'accord pour que le bilan à mi-année fasse l'objet d'une **information-consultation**, comme l'an dernier. Compte tenu des délais, il est proposé que ce point soit inscrit à l'ordre du jour du **CE d'août 2016**.

¹ Suite aux remarques de la commission, un document corrigé a été transmis aux élus et aux membres de la commission le 1^{er} août 2016

INTRODUCTION (page 2)

Reprise des sommes annoncées dans le projet de plan.

Budget de formation pour les salarié-e-s du Pôle Sud-Ouest (hors filière) :

Budget Pôle	169.555€
Fonds mutualisés (périodes de professionnalisation)	59.857€
<i>Sous-total budget « local »</i>	<i>229.412€</i>
Budget Central	273.203€
TOTAL	502.615€

La commission demande qu'apparaisse clairement le **budget central dédié aux formations transverses (273.203€)** qu'on ne peut connaître que par déduction. Evelyne ESQUERDO explique que ce budget n'existe pas vraiment et qu'elle n'en a pas la maîtrise. Si le central organise des formations prévues dans notre projet de plan, le financement peut basculer du budget local au budget central ; c'est autant de gagné pour d'autres actions.

Il semble y avoir un certain flottement lors de la construction des plans en ce qui concerne les formations prises en charge par le budget central. Pour cela le central a besoin de connaître les besoins « locaux », mais le local a aussi besoin de connaître les possibilités du central. Il arrive que des formations soient finalement montées en central grâce au regroupement de plusieurs demandes locales sur les grandes orientations de l'entreprise. Mais difficile de le savoir à l'avance. Il y a donc un jeu permanent d'allers et retours dans la maîtrise du budget de formation. D'où la nécessité d'un poste dédié et assuré par une personne hautement qualifiée, notamment en ingénierie financière et optimisation budgétaire, ainsi qu'en GPEC.

RECAPITULATIF BUDGET PSO – BILAN AU 30 JUIN 2016 (page 3)

Pourcentages de « consommation » à mi-année par rapport aux prévisions :

ACTIONS	Nb stagiaires	Nb d'heures	Coût
Liées aux compétences transverses (dont actions managériales)	88,5%	27%	26,3%
Liées à la gestion d'entreprise	400%	416,7%	103,5%
Liées à la prévention des risques, à la santé et à la qualité de vie au travail	600%	200%	289,9%
Liées à l'information et aux programmes	82,2%	81,4%	118,2%
Liées aux technologies et à l'innovation	131,4%	49,5%	34,7%
SOUS-TOTAL	125,1%	67,7%	78,2%
Périodes de professionnalisation	83,3%	149,9%	117,2%
TOTAL ACTIONS 2016	108%	92,4%	88,4%

78,2% du budget du pôle a ainsi déjà été consommé. La marge de manœuvre est donc réduite pour financer les formations du second semestre. Il y a nécessité d'optimiser les périodes de professionnalisation si l'AFDAS a encore des fonds, et surtout, de négocier avec le central pour qu'il prenne en charge certaines formations.

A noter que les formations réalisées au cours du 1^{er} semestre 2016 n'étaient pas forcément inscrites au projet de plan et pour celles qui l'étaient, elles n'ont pas toujours coûté ce qui était prévu (en plus ou en moins).

Les pourcentages de réalisation du nombre de stagiaires et d'heures stagiaires sont purement indicatifs car il y a une telle différence entre les formations prévues au plan et finalement réalisées que seul le bilan annuel sera parlant.

FORMATIONS PAR AXES – BUDGET PSO (pages 4 à 7)

Détail des formations réalisées au 1^{er} semestre sur le budget du pôle, par axes. Les formations relevant des **périodes de professionnalisation (PP)** sont identifiées en saumon, et les formations réalisées mais non prévues au projet de plan sont identifiées en violet (elles seront compilées en fin d'année pour constituer le budget communément appelé « **hors plan** »).

Les actions de formation du plan de formation doivent être classées en **deux catégories légales**.

Selon l'OPCALIA², les actions d'adaptation au poste de travail ou celles liées à l'évolution ou au maintien dans l'emploi dans l'entreprise (**catégorie 1**) s'inscrivent dans le cadre de **l'obligation de l'employeur** d'adapter les salariés à leur poste de travail et de veiller à leur capacité à occuper un emploi. Elles sont organisées pendant le temps de travail et sont rémunérées au taux normal. En cas de dépassement de l'horaire habituel de travail, il s'agit d'heures supplémentaires ou complémentaires.

Les actions de développement des compétences (**catégorie 2**) portent sur le développement de compétences allant **au-delà de la qualification professionnelle du salarié**. Par exemple si elles permettent au salarié d'acquérir des connaissances et des savoir-faire qui ne sont pas requis dans sa situation de travail actuelle mais peuvent lui permettre d'évoluer, de changer d'emploi etc. Elles sont organisées pendant ou en dehors du temps de travail. Dans le second cas le stagiaire bénéficie d'une allocation de formation.

Le classement d'une action de formation en catégorie 1 ou 2 ne s'opère pas en fonction du contenu de l'action mais selon son objectif au regard du profil du salarié concerné.

² Toute entreprise a pour obligation de participer au financement de la Formation professionnelle continue des salariés. Cette obligation prend la forme d'une cotisation annuelle, calculée en fonction de la taille de l'entreprise et assise sur sa masse salariale brute. OPCALIA est l'un des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (comme l'AFDAS).

Le classement des actions de formation du plan doit donner lieu à une information du CE, pour sensibiliser les élus à la stratégie de l'entreprise. Car le classement met en lumière les perspectives d'évolution de l'entreprise (projet de développement ou de restructuration), les investissements et leur impact sur les compétences des salariés.

Pour le Pôle Sud-Ouest, c'est Evelyne ESQUERDO qui détermine si la **catégorie légale** est de niveau 1 ou de niveau 2. La catégorie légale 2 concerne les formations qui *a priori* ne serviront pas dans l'immédiat, c'est de l'anticipation. Mais cela reste difficile à estimer et peut changer en cours d'année en fonction des besoins des services.

Les membres de la commission demandent si la catégorie légale 2 intègre la notion de **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)** ? Evelyne ESQUERDO répond que le nouvel **entretien professionnel** concerne, en effet, plus la catégorie légale 2.

AXE COMPETENCES TRANSVERSES – BUDGET PSO (page 4)

Nb de formations prévues	Nb de formations réalisées	Nb de formations réalisées en plus du plan prévisionnel
18	2	4
Nb de stagiaires prévus	Nb de stagiaires réalisés	Nb de stagiaires réalisés en plus du plan prévisionnel
26	2	23

18 formations prévues au projet de plan pour 26 stagiaires : 1 formation prévue réalisée, 1 formation prévue réalisée en PP (« langue basque » pour une assistante de locale) et 4 formations réalisées hors plan, dont 1 en PP (« langue basque » pour un journaliste) pour 23 stagiaires.

Le cursus « réseaux sociaux »* à destination des 8 chargées de communication externe du pôle est une demande de leur nouvelle direction. Le but était de leur apporter plus de connaissances sur les réseaux sociaux afin qu'elles contribuent sur l'information et les programmes et qu'elles s'inspirent des bonnes pratiques existantes - car certaines antennes font plus que d'autres. A l'issue de cette formation, il est apparu que le niveau des stagiaires était hétérogène. La RH assure que des formations d'approfondissement sont possibles. D'autant plus que de nouveaux modules seront encore créés pour la Communication.

Les membres de la commission s'interrogent : puisque c'est une orientation d'entreprise (« le numérique transforme nos activités »), pourquoi est-ce pris sur le budget du pôle ? Bruno GIRAULT se dit victime de pressions du central.

Les réseaux sociaux c'est 24h/24. Est-ce que les formations intègrent la notion de droit à la déconnexion ?

* Contenu du cursus « réseaux sociaux » :

Axe	Libellé du stage	Organisme	Durée en hres/stagiaire	Coût total
Compétences transverses – budget local	Les clés de la révolution numérique	UFTV	2h	1.320€
	Optimiser sa communication via les réseaux sociaux	KEDGE	7h	1.820€
Gestion d'entreprise – budget central	Augure	UFTV	2h	0€
Technologie et innovation – budget central	Drupal 8 : contributeur press room	UFTV	6h	778€
	Mise en pratique contributeur presse room PSO	UFTV	2h	350€
TOTAL			19h	4.268€

AXE GESTION D'ENTREPRISE – BUDGET PSO (page 5)

Nb de formations prévues	Nb de formations réalisées	Nb de formations réalisées en plus du plan prévisionnel
2	1	3
Nb de stagiaires prévus	Nb de stagiaires réalisés	Nb de stagiaires réalisés en plus du plan prévisionnel
2	1	7

En tant que responsable de la formation pour le pôle, Evelyne ESQUERDO souhaitait suivre une formation **GPEC**. Plusieurs formations coûteuses imposées par le central ayant grevées le budget local, elle a mis son projet en attente.

La GPEC étant une orientation d'entreprise, et le futur poste de responsable de formation étant très orienté GPEC (en l'état actuel des négociations sur le projet d'évolution de l'organisation du réseau France 3), les membres de la commission estiment que cette formation est plus que nécessaire. Bruno GIRAULT incite lui aussi fortement Evelyne ESQUERDO à suivre sa formation, même s'il pense qu'il est trop tôt pour connaître les missions exactes du futur responsable de formation.

Deux chefs de centre ont suivi la formation « **Présider un CHSCT** ». Si pour l'un cela fait suite à une prise de poste, pour l'autre il s'agit en fait d'un rattrapage, puisqu'il n'avait pas pu suivre la 1^{ère} session de formation en 2015. Non seulement cette fois le coût impacte le budget local (la formation des nouveaux élus et délégués est prise en charge par le central l'année du renouvellement des instances), mais surtout, cela

signifie qu'un CHSCT a fonctionné avec un président non formé ! Pire, l'information n'a pas été remontée jusqu'à Evelyne ESQUERDO.

Evelyne ESQUERDO en profite pour préciser qu'il reste encore 6 à 8 élus CHSCT à (re)former sur le pôle. Mais elle a beaucoup de mal à trouver une date qui conviendrait à tous.

AXE PREVENTION DES RISQUES, SANTE ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL – BUDGET PSO (page 5)

Nb de formations prévues	Nb de formations réalisées	Nb de formations réalisées en plus du plan prévisionnel
7	6	0
Nb de stagiaires prévus	Nb de stagiaires réalisés	Nb de stagiaires réalisés en plus du plan prévisionnel
138	124	0

Cet axe est quasi exclusivement financé grâce aux **fonds mutualisés**, ce qui permet de conserver un budget important (16.599€).

AXE PROGRAMMES ET INFORMATION – BUDGET PSO (page 6)

Nb de formations prévues	Nb de formations réalisées	Nb de formations réalisées en plus du plan prévisionnel
20	11	4
Nb de stagiaires prévus	Nb de stagiaires réalisés	Nb de stagiaires réalisés en plus du plan prévisionnel
115	72	22

Les **stages de contenus pour les journalistes** ne sont jamais portés par le budget central car ce sont des demandes individuelles sur des contenus spécifiques.

Ce 1^{er} semestre, **12** stagiaires ont participé à des formations journalistiques de contenus (économie, politique, religion...).

Dans cet axe aussi une formation imposée par la direction - Laurence BOBILLIER, directrice en charge de l'information régionale France 3 - a dû être prise sur le budget local. « **Dynamiser l'Offre d'Information Régionale** » (**DOIR**) est un cursus spécifique de 3 jours pour les journalistes, différent des stages de techniques. Cette année, 9 stagiaires par antenne ont été choisis par leur rédacteur-trice en chef. Les sessions regroupent des stagiaires d'au moins deux antennes pour faciliter les

planifications. Au 1^{er} semestre, deux formations ont eu lieu : à Bordeaux (stagiaires d'ALPC) et à Toulouse (stagiaires de LRMP). En juillet une formation a eu lieu à Poitiers pour des stagiaires d'ALPC, et d'ici décembre deux autres formations auront lieu à Montpellier (pour des stagiaires de LRMP) et enfin à Limoges (pour des stagiaires d'ALPC).

Le but de cette formation est de faire monter en compétences les journalistes des régions. Le local n'a rien eu à dire sur le contenu de ce stage qui est une résultante des Assises. Dans certaines antennes, les chefs de service ont arrêté de prendre les gens pour des imbéciles et admettent que c'est aussi et surtout pour participer à la Chaîne Info. Bruno GIRAULT répond qu'il ne s'agit pas de centralisme, mais d'une volonté de mieux coordonner, d'assurer une équité de traitement et d'homogénéiser les compétences.

Chaque session de formation de 9 stagiaires coûte 15.525€. Pour les 45 stagiaires du pôle « promotion 2016 » le coût total sera donc de 77.625€, dont 46.575€ pris en charge par le pôle. Sur un budget local de 169.555€, le DOIR représente à lui seul 27,5% ! Pour moins de 6% des effectifs !

Bruno GIRAULT dit ne pas avoir ménagé ses efforts pour faire revenir la direction centrale sur sa décision, mais c'est une année charnière pour les journalistes, notamment avec l'arrivée de la Chaîne Info. Il reconnaît que ça a été un coup dur pour le plan de formation du pôle, mais il y voit aussi un levier de négociation : si nous dépassons notre budget de formation en 2016, nous aurons des arguments à faire valoir à Paris.

Face au coût très important, le Directeur délégué de France 3 chargé du réseau - Yannick LETRANCHANT - a consenti à débloquer une enveloppe exceptionnelle de 30.000€ pour tout le réseau. Avec le budget de l'UFTV, le central va finalement prendre en charge les 2/5 du coût total pour le PSO (31.050€). Quant aux pôles, ils ont été priés de reporter les actions de formation qui peuvent l'être pour dégager du budget. Les pôles ont demandé qu'à l'avenir le cursus DOIR soit financé par le central. La réponse n'est pas encore tombée.

Evelyne ESQUERDO ajoute qu'à l'avenir il y aura peut-être l'équivalent des cursus DOIR pour les PTA.

Le **MoJo** prend son envol : 8 stagiaires prévus sur l'année, 15 réalisés au 1^{er} semestre, au détriment des stages de techniques (21 stagiaires prévus sur l'année, 15 réalisés au 1^{er} semestre).

AXE TECHNOLOGIE ET INNOVATION – BUDGET PSO (page 7)

Nb de formations prévues	Nb de formations réalisées	Nb de formations réalisées en plus du plan prévisionnel
31	5	8
Nb de stagiaires prévus	Nb de stagiaires réalisés	Nb de stagiaires réalisés en plus du plan prévisionnel
70	29	64

A noter que la formation « **Réalisation en multi caméras** », dans l'axe Programmes et information dans le projet de plan, se retrouve finalement dans l'axe Technologie et innovation et réalisée en PP. Toutefois, le coût a dépassé les plafonds autorisés par l'AFDAS, une part a donc été imputée sur le budget local (1.176€).

Beaucoup de formations réalisées n'étaient pas prévues dans le projet de plan. Evelyne ESQUERDO en explique les raisons :

- des formations **i.média** n'ont pas pu avoir lieu en temps et en heure ;
- des problèmes de planification ont retardé des formations **Aviwest** et un nouvel appareil est arrivé à Bayonne ;
- on ne sait pas toujours quand le matériel sera livré, c'est ce qui est arrivé pour le **KASAT** ;
- il y a toujours un décalage entre le prévisionnel construit en octobre-novembre de l'année N-1 et la réalité des besoins de l'année N.

Evelyne ESQUERDO hésite d'autant moins à planifier des formations non prévues quand elles ont un **coût nul, car assurées par un Formateur Occasionnel Ressources**. Pour rappel, le plan de formation local ne prend en compte que les coûts pédagogiques (pas les coûts de remplacement et de voyage des stagiaires).

La commission demande des précisions sur la formation de 4h « **Mona Lisa** » pour 16 stagiaires. Evelyne ESQUERDO précise que c'est un complément de formation suite à celle suivie en 2014 car il y avait des difficultés à l'exploitation.

Les membres de la commission demandent si l'UFTV a prévu des « **piqûres de rappel** » sur **i.média** ? Evelyne ESQUERDO répond qu'on peut faire appel à nos FOR. La présidente de la commission, elle-même FOR i.média, rappelle qu'il est bien aussi parfois de sortir de son antenne pour enrichir sa pratique professionnelle.

En ce qui concerne les **nouveaux caméscopes**, les formations seront prises en charge par le central. Toutes les antennes sont concernées en 2016, à l'exception de Poitou-Charentes. Les FOR, référents et maintenanciers seront formés du 19 au 30 septembre (respectivement 2 jours, 1 jour et 5 jours).

Le CIF « **Spécialiste des systèmes et virtualisation MCSE server 2012** » a été refusé une première fois par le chef de service du salarié car il n'existe pas de poste d'accueil pour lui. Un CIF ne pouvant être refusé qu'une fois, le salarié a finalement suivi sa formation. Une part du coût a été prise en charge par le budget local (1.093€).

RECAPITULATIF DES PERIODES DE PROFESSIONNALISATION (page 8)

Nb de formations prévues	Nb de formations réalisées	Nb de formations réalisées en plus du plan prévisionnel
8	10	3
Nb de stagiaires prévus	Nb de stagiaires réalisés	Nb de stagiaires réalisés en plus du plan prévisionnel
280	120	4

Les périodes de professionnalisation ont très bien fonctionné grâce à l'inscription à l'inventaire³ des formations de **sécurité** : CACES (3 stagiaires au lieu de 1), habilitations électriques et SST (84 stagiaires au lieu de 66). Evelyne ESQUERDO prévient : rien ne garantit qu'il en sera toujours ainsi.

Le budget consommé est supérieur au prévisionnel (70.130€ contre 59.857€). L'AFDAS dit qu'il y a encore du budget, donc d'autres formations seront achetées.

Les formations en **langue** ne sont possibles en PP que pour les langues les plus utilisées. Pour le Basque il a fallu demander l'autorisation à l'AFDAS.

Le stage « **Réalisation en multi caméras** » dispensé par l'INA a été suivi par un technicien vidéo. Cela n'aurait rien à voir avec les Matinales selon la direction. 4 stagiaires supplémentaires seront formés d'ici la fin de l'année.

Quand c'est possible, Evelyne ESQUERDO regroupe certaines actions de formation afin d'avoir un volume horaire suffisant pour demander une prise en charge via une période de professionnalisation. C'est ce qu'elle a réussi à faire pour un journaliste. La création d'un cursus sur mesure a permis un gain de 2.000€.

³ Inventaire établi par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (<http://www.cncp.gouv.fr/>).

PREVISIONNEL 2ND SEMESTRE 2016 – ACTIONS ENGAGEES (page 9)

Evelyne ESQUERDO précise que ces actions sont engagées financièrement, les stagiaires n'ont plus qu'à partir.

Récapitulatif du budget du pôle mis à jour avec les prévisions :

ACTIONS	Nb de stagiaires prévus	Nb de stagiaires réalisables	Nb d'heures prévues	Nb d'heures réalisables	Coût prévu	Coût réalisable
Liées aux compétences transverses (dont actions managériales)	26	24	423	128	17.714€	5.290€
Liées à la gestion d'entreprise	2	10	42	219	3.550€	5.899€
Liées à la prévention des risques, à la santé et à la qualité de vie au travail	2	12	42	84	940€	2.725€
Liées à l'information et aux programmes	107	126	2.261	2.191	84.433€	119.601€
Liées aux technologies et à l'innovation	70	103	1.866	1.386	62.918€	29.360€
SOUS-TOTAL	207	311	4.634	4.008	169.555€	162.875€
Périodes de professionnalisation	144	141	1.988	3.380	59.857€	88.820€
TOTAL ACTIONS 2016	351	452	6.622	7.388	229.412€	251.695€

Pourcentages de « consommation » des actions réalisées et engagées à ce jour par rapport aux prévisions :

ACTIONS	Nb stagiaires	Nb d'heures	Coût
Liées aux compétences transverses (dont actions managériales)	92,3%	30,3%	29,9%
Liées à la gestion d'entreprise	500%	521,4%	166,2%
Liées à la prévention des risques, à la santé et à la qualité de vie au travail	600%	200%	289,9%
Liées à l'information et aux programmes	117,8%	96,9%	141,7%
Liées aux technologies et à l'innovation	147,1%	74,3%	46,7%
SOUS-TOTAL	150,2%	86,5%	96,1%
Périodes de professionnalisation	97,9%	170%	148,4%
TOTAL ACTIONS 2016	128,8%	111,6%	109,8%

Nous ne connaissons pas le nombre de formations engagées pour ce second semestre, mais elles suffisent à épuiser le budget polaire prévisionnel (96,1%).

RECAPITULATIF BUDGET CENTRAL – BILAN AU 30 JUIN 2016 (page 10)

Les coûts des formations financées par le central sont estimés par Evelyne ESQUERDO. Elle ne peut pas être plus précise car l'UFTV ne renseigne pas systématiquement Orphée (seul outil auquel les responsables de formation ont accès). A l'avenir, elle mettra « NC » (non communiqué) plutôt que Zéro dans la colonne, lorsqu'elle ne connaîtra pas le coût.

En l'état actuel des informations en notre possession, **le budget central a été consommé à 59%** (161.952€ sur 273.203€).

FORMATIONS PAR AXES – BUDGET CENTRAL (pages 11 à 13)

Lorsqu'une formation demandée par un-e salarié-e du pôle est finalement organisée en central, Evelyne ESQUERDO la fait basculer d'un budget à l'autre. Si une formation non demandée en local et organisée en central a des places disponibles, Evelyne ESQUERDO les propose en restant cohérente avec les besoins des services. Dans les deux cas nous ne sommes pas limités en budget puisque le central prend en charge. Mais ce n'est pas possible avec toutes les formations.

AXE COMPETENCES TRANSVERSES – BUDGET CENTRAL (page 11)

Nb de formations prévues	Nb de formations réalisées	Nb de formations réalisées en plus du plan prévisionnel
6	1	19
Nb de stagiaires prévus	Nb de stagiaires réalisés	Nb de stagiaires réalisés en plus du plan prévisionnel
18	2	61

Les membres de la commission rappellent que **les formations de très courte durée ne sont qu'une information**, et ne doivent donc pas être prises en compte dans le plan de formation. Par exemple, la formation « Tutoriels Infocentre BO – BI 4.1 », d'une durée d'1h et suivie en e-learning, sera retirée du tableau mais ajoutée dans les commentaires du document mis à jour.

AXE GESTION D'ENTREPRISE – BUDGET CENTRAL (page 12)

Nb de formations prévues	Nb de formations réalisées	Nb de formations réalisées en plus du plan prévisionnel
6	3	4
Nb de stagiaires prévus	Nb de stagiaires réalisés	Nb de stagiaires réalisés en plus du plan prévisionnel
14	10	26

Les membres de la commission demandent des précisions sur la formation « **Augure classe virtuelle** ». Evelyne ESQUERDO explique qu'Augure est une application pour les chargées de communication ; cette formation a été suivie en classe virtuelle, d'où la mention. Cette formation aussi sera sortie du tableau puisqu'elle n'a duré que 2h.

AXE PREVENTION DES RISQUES, SANTE ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL – BUDGET CENTRAL (page 12)

Nb de formations prévues	Nb de formations réalisées	Nb de formations réalisées en plus du plan prévisionnel
5	1	2
Nb de stagiaires prévus	Nb de stagiaires réalisés	Nb de stagiaires réalisés en plus du plan prévisionnel
78	20	21

18 JRI et 2 OPV ont été formés à la « **Prévention et performance gestuelle** » (ex Gestes et postures). Les membres de la commission estiment que c'est insuffisant, même si ces formations sont organisées tous les ans.

Evelyne ESQUERDO précise que d'ici la fin de l'année des sessions supplémentaires seront organisées par le central via les formations aux **nouvelles caméras**. Malgré la demande des élus CHSCT de FTV, les JRI et les OPV n'auront qu'un jour pour apprendre à se servir de 3 nouvelles caméras. Il ne faudrait pas que la sensibilisation à l'ergonomie soit incluse à cette journée qui sera déjà dense !

La formation « **Mieux vivre au travail au quotidien** » a été demandée par deux salariés du pôle. Comme la formation est prise en charge par le central et relève du domaine de compétences des représentants du personnel, Evelyne ESQUERDO l'a leur a proposée. 10 élus CE l'ont suivie.

Normalement cette formation réunie élus et managers pour permettre un dialogue constructif. La direction du pôle n'a pas souhaité organiser de formation mixte, 10 managers ont donc eu leur propre session.

Les membres de la commission s'interrogent sur les retours des stagiaires, car deux d'entre elles l'ont suivie et ont été très déçue par le contenu. Evelyne ESQUERDO n'est pas de cet avis : les retours ont été bons.

La commission et la RH rappellent aux stagiaires combien leur évaluation post-formation est importante afin de corriger ce qui doit l'être.

AXE PROGRAMMES ET INFORMATION – BUDGET CENTRAL (page 13)

Nb de formations prévues	Nb de formations réalisées	Nb de formations réalisées en plus du plan prévisionnel
4	0	5
Nb de stagiaires prévus	Nb de stagiaires réalisés	Nb de stagiaires réalisés en plus du plan prévisionnel
13	0	35

Les membres de la commission demandent pourquoi « **i.média** » affiche un coût de 7.753€ pour 23 stagiaires (+ 102.841€ pour 763 stagiaires dans l'axe Technologie et innovation), alors que ces formations ont été assurées par des FOR, donc avec un coût pédagogique nul ? Evelyne ESQUERDO explique que le central a le droit de valoriser le coût des FOR, contrairement aux pôles.

Pour que le coût pédagogique d'une formation dispensée par un FOR soit valorisée en local, il faut que l'UFTV héberge la formation. Mais comme l'UFTV a des charges, le coût final est supérieur au coût pédagogique, ce qui revient trop cher pour nos budgets locaux. C'est pour cela qu'Evelyne ESQUERDO ne demande jamais d'hébergement à l'UFTV.

Le cursus « **Long format webdocumentaire** » a été construit en accord avec les rédacteurs en chef et le central. Il était prévu que cette formation soit déployée sur toutes les antennes pour alimenter le web, mais seulement deux en ont bénéficié, sans plus d'explication du central. Le problème est également le manque de mise en pratique par les ex-stagiaires. A Bordeaux une salariée pratique mais ce n'est pas cette formation qu'elle a suivie.

Descriptif de la formation, d'après le projet de chaque antenne donné par le-la délégué-e régional-e et le-la rédacteur-trice en chef :

Thématiques	Programme
Longs formats	J1 : méthodologie de projet + benchmark J2 : présentation et prise en main de l'outil de mise en scène multimédia J3 : mise en route du projet : équipe à constituer, storyboard, planning, qui fait quoi, graphisme, intégration, suivi de projet

AXE TECHNOLOGIE ET INNOVATION – BUDGET CENTRAL (page 13)

Nb de formations prévues	Nb de formations réalisées	Nb de formations réalisées en plus du plan prévisionnel
6	7	6
Nb de stagiaires prévus	Nb de stagiaires réalisés	Nb de stagiaires réalisés en plus du plan prévisionnel
550	849	41

Le déploiement d'**i.média à Toulouse et Montpellier** en début d'année a entraîné la formation de 786 stagiaires (un salarié est autant de fois stagiaire qu'il a suivi de formations), pendant 4.976 heures et pour un coût équivalent à 110.594€ (coût théorique des formateurs).

RECAPITULATIF BUDGET CENTRAL – BILAN AU 30 JUIN 2016 (page 14)

CIF : le dossier reporté par France 3 l'a été pour raison de service.

A savoir : en cas de rejet de la demande par l'AFDAS, le salarié peut faire appel de la décision puis représenter son dossier tous les 2 ans.

VAE : il y a peu de demandes car c'est une démarche qui demande beaucoup de temps et d'énergie de la part du salarié. La VAE est pourtant utile, voire indispensable pour cadrer une reconversion, préparer une arrivée sur un nouveau poste ou appréhender l'évolution de son poste.

Comme elles n'apparaissent pas dans le document, les membres de la commission demandent des précisions sur les **reconversions** en cours. Bruno GIRAULT évoque une chargée d'accueil à Poitiers en cours de reconversion en tant que chargée de gestion administrative. Sa formation est suspendue jusqu'à la fin de son mi-temps thérapeutique et sera financée en période de professionnalisation. Autre reconversion prévue : un informaticien en technicien vidéo à Bordeaux (2 ans en alternance). Elle aussi sera financée en période de professionnalisation.

QUESTIONS DIVERSES

Les membres de la commission demandent qu'une liste à jour des **FOR et référents** du pôle leur soit communiquée. Evelyne ESQUERDO explique que des échanges sont en cours avec l'UFTV pour mettre à jour les données.

Est-ce que les **formations en e-learning** ouvertes à tous ou à certains publics apparaissent dans le bilan ? Evelyne ESQUERDO répond par la négative, car l'outil informatique ne permet pas de faire des requêtes en ce sens.

Il est trop tôt pour connaître les taux de **réalisation des entretiens professionnels et annuels**, mais Bruno GIRAULT rappelle que la consigne a été donnée aux chefs de service de réaliser en priorité les entretiens des 46 salariés-e-s qui n'en avaient pas eu ces dernières années (certains parce qu'ils le refusent).

Qui prendra en charge financièrement les formations découlant de la **réorganisation de France 3** ? La direction ne sait pas.

CONCLUSION

Il est frappant de constater le **décalage entre les formations inscrites au projet de plan et le plan réalisé à mi-année**. Un plan de formation qui évolue autant pourrait être un indicateur positif d'adaptation et de réactivité en fonction des besoins des salariés. Mais force est de constater qu'il n'en n'est rien, et qu'au final, la Responsable de la formation du pôle doit surtout déployer des stratégies de contournement face à un **budget central non maîtrisable** et des **décisions centrales** impactant lourdement un budget local déjà réduit à peau de chagrin.

Comment maîtriser son budget quand les **outils** permettant de connaître les coûts des formations centrales ne sont **pas correctement renseignés** ?

Comment réaliser son projet de plan lorsque **le central impose des formations non prévues et coûteuses qui relèvent pourtant de la stratégie d'entreprise** ? Les cursus *réseaux sociaux* pour les chargées de communication et *Dynamiser l'Offre d'Information Régionale* pour les journalistes représentent 30% du budget local pour 53 salariés ! **Les membres de la commission demandent que le budget formation du Pôle Sud-ouest pour l'année 2016 soit au plus tôt abondé par le central.**

Comment continuer à **motiver les salariés** qui se sont vus accepter une formation mais qui ne la feront finalement pas faute de budget ?

Alors que l'entreprise affiche clairement ses ambitions en matière de **numérique** et de la nécessité d'évoluer dans ce domaine, peu de formations apparaissent. Pourquoi ce décalage/retard ?

Le plan de formation à mi-année affiche seulement 20 stagiaires qui ont suivi 8 formations de **catégorie légale 2**, c'est-à-dire celles qui portent sur le développement des compétences allant au-delà de la qualification professionnelle du salarié. Nous sommes encore loin de la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences**, pourtant axe premier du Plan de Formation de FTV.

Point positif à souligner : le recours aux **fonds mutualisés** est utilisé de manière efficiente par Evelyne ESQUERDO, ce qui permet de « gonfler » le budget formation du pôle, mais aussi et surtout, de viser des formations de développement des compétences pouvant aller vers une évolution de carrière.

Au vu du bilan à mi-année du plan de formation du Pôle Sud-Ouest, et surtout des événements venus l'impacter, les membres de la commission recommandent aux élu-e-s du CE d'émettre un avis négatif pour sanctionner les décisions prises par France télévisions.

Les membres de la commission remercient Bruno GIRAULT et Evelyne ESQUERDO pour leur participation.

Bordeaux, le 08 août 2016